

TROPHEE DES DUCS

Règlement de la course

L'épreuve

Course en relais par équipe de 3 concurrent(e)s, organisée le dimanche 25 mars 2018.

Le départ est fixé à 12h00-Arrêt de la course à 15h00-Divulgaration des résultats à 16h00.

La course est ouverte à toute personne de plus de 16 ans (sauf JSP).

Présenter, à la date de l'épreuve, une licence de l'année en cours ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins de 6 mois.

Pour les mineurs, joindre obligatoirement une autorisation parentale. (Formulaire disponible sur www.trophéedesducs.fr).

Les vélos à assistance électrique sont interdits.

! PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE !

Les classements

Une récompense pour les trois premières équipes de chaque catégorie (sous réserve d'avoir 5 équipes dans la catégorie, auquel cas SEULE la 1 ère équipe sera récompensée).

- Trio

- Entreprise ou corporation (joindre l'attestation disponible sur www.trophéedesducs.fr)

- JSP de même section (joindre le formulaire d'autorisation parentale disponible sur www.trophéedesducs.fr).

- Mixte

- Féminines

L'équipe déclarée gagnante sera celle ayant parcourue le plus grand nombre de tours dans sa catégorie au terme des 3 heures.

L'équipe ayant parcourue le plus grand nombre de tours toutes catégories confondues remportera le « Trophée des ducs » (Trophée à remettre en jeu l'année suivante et définitivement remporté après 3 victoires).

En cas d'ex-æquo au nombre de tours, l'heure d'arrivée la moins tardive déterminera l'équipe gagnante. La course étant arrêtée à 15h00, toutes

les équipes passées devant le pointage avant 15h00 doivent finir leur tour. La différence de catégorie d'âge n'est pas prise en compte pour cette épreuve.

Changements

Le premier relayeur doit obligatoirement effectuer 2 tours complets avant son remplacement, toutefois en cas d'incident mécanique dans le premier tour, le concurrent est autorisé à changer de VTT dans la zone de remplacement pour effectuer le second tour.

Ensuite, les concurrents sont libres de se remplacer autant de fois qu'ils le désirent, obligatoirement dans la zone de remplacement. En cas d'incident mécanique le concurrent doit finir son tour avec son VTT pour effectuer le changement dans la zone de remplacement.

Inscriptions

Le règlement s'élève à 33 euros par trio

Pas d'inscription sur place

Flyer d'inscription, attestation et autorisation parentale téléchargeables sur www.trophéedesducs.fr

Retrait des plaques à partir de 11h00 sur le site

Fin des inscriptions le 18 Mars

Nombres d'inscriptions limité a 60 inscriptions

Accès

Bvd Gal Leclerc, av G Clemenceau

Parking supermarché Carrefour market

Informations

Aire de lavage Vélo,

Buvette et restauration sur place

